



FRANÇAIS

Politique de confidentialité

Organisme : Association professionnelle de criminologie du Nouveau-Brunswick (APCNB)

Version : 1.0 **Adopté le :** 2 juin 2026

L'APCNB s'engage à protéger les renseignements personnels qu'elle recueille, conformément aux lois applicables.

1. Renseignements recueillis

- Coordonnées (nom, adresse, courriel, téléphone).
- Renseignements relatifs à l'admissibilité (formation, expérience).
- Renseignements de cotisation et de formation continue.
- Préférence linguistique officielle.

2. Finalités

Les renseignements servent à gérer l'adhésion, communiquer avec les membres, administrer la formation continue et la déontologie, et respecter les obligations légales.

3. Consentement

En adhérant, le membre consent à la collecte et à l'utilisation de ses renseignements aux fins décrites. Le consentement peut être retiré, sous réserve des obligations légales et contractuelles.

4. Communication à des tiers

L'Association ne vend ni ne loue les renseignements personnels. Ils ne sont communiqués qu'avec consentement ou lorsque la loi l'exige.

5. Sécurité et conservation

Des mesures administratives, physiques et techniques raisonnables protègent les renseignements, conservés aussi longtemps que nécessaire puis détruits de façon sécuritaire.

6. Accès et rectification

Tout membre peut consulter ses renseignements et en demander la correction en écrivant à confidentialite@apcnb.ca.

7. Service bilingue

Toute demande relative à la vie privée est traitée dans la langue officielle choisie par la personne.



ENGLISH

Privacy Policy

Organization : New Brunswick Professional Association of Criminology (NBPAC)

Version : 1.0 **Adopted :** June 2, 2026

The NBPAC is committed to protecting the personal information it collects, in accordance with applicable legislation.

1. Information Collected

- Contact details (name, address, email, telephone).
- Eligibility information (education, experience).
- Dues and continuing-education records.
- Preferred official language.

2. Purposes

Information is used to manage membership, communicate with members, administer continuing education and ethics, and meet legal obligations.

3. Consent

By joining, the member consents to the collection and use of their information for the purposes described. Consent may be withdrawn, subject to legal and contractual obligations.

4. Disclosure to Third Parties

The Association does not sell or rent personal information. It is disclosed only with consent or where required by law.

5. Security and Retention

Reasonable administrative, physical and technical measures protect the information, kept only as long as necessary then securely destroyed.

6. Access and Correction

Any member may review their information and request corrections by writing to confidentialite@apcnb.ca.

7. Bilingual Service

Any privacy request is handled in the official language chosen by the individual.